Sainte-Anastasie sur Issole

Fête de la St Just 2017
La garde montante !

BULLETIN MUNICIPAL

AOUT 2017

N°314

LE MOT DU MAIRE

De l'utilité des contrats aidés ?

Créés dans les années 1970 pour favoriser l'accès à l'emploi de populations éprouvant des difficultés à s'intégrer dans le marché du travail, les contrats et emplois aidés ont vu leur coût budgétaire progresser de 22 % ces deux dernières années. Ce faisant leur efficacité contre le chômage n'a jamais été démontrée.

Le gouvernement pour des raisons d'économies et aussi pour favoriser la formation a décidé de revenir à 4 secteurs prioritaires : l'Outre-mer, l'éducation prioritaire pour l'accueil des handicapés, l'urgence sanitaire et l'urgence sociale.
D'ores et déjà aucun nouveau contrat ne peut être signé et aucune dérogation n'est acceptée.

Pour les petites communes, comme la nôtre en particulier, cette décision brutale et cependant non aboutie engendre des conséquences budgétaires importantes puisqu'elle nous impose des réductions d'effectifs et des remplacements compressés de personnel, notamment en milieu scolaire.
Ces premières embauches "d'emplois non-aidés" par l'État ne seront, au moins à titre conservatoire, que des contrats d'auxiliaires de très courtes durées.

Décidément l'automne est la plus belle saison, elle est celle des vendanges et de l'ivresse.

Jean-Pierre MORIN

AGGLOMÉRATION Provenceverte

E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2017-2018

GARDERIE SCOLAIRE

La garderie scolaire fonctionne dans les conditions suivantes :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : matin de 7h30 à 8h30 et soir (sauf le mercredi) de 16h30 à 18h précises.
Si aucune inscription préalable n'est nécessaire le matin, il est toutefois demandé aux parents d'inscrire leur enfant auprès de la responsable de la garderie le matin avant 8h30 pour la garderie du soir.
TARIF : pour toute prise en charge effectuée par le personnel de surveillance, les frais de participation dus par les parents sont de 1 € par jour (matin et/ou soir), les tickets sont en vente à la mairie aux heures d'ouverture auprès du service des affaires scolaires (accueil) - tout enfant que l'on ne vient pas chercher dès la sortie de l'école « est pris en charge » - tous les paiements sont effectués d'avance, soit le matin pour la journée.
A défaut de cette procédure les enfants ne seront pas accueillis.

RESTAURANT SCOLAIRE

Vous pouvez inscrire vos enfants au restaurant scolaire dès à présent.
Vous devez vous munir des justificatifs suivants :

- domicile de moins de 3 mois (SEERC, Telecom, EDF)
- travail (attestation patronale à défaut le dernier bulletin de salaire des deux parents).
- n° Allocataire CAF

Nota : pour le jour de la rentrée, inscrire les enfants impérativement avant le 1er septembre 2017 (au plus tard à 9h)

TRANSPORTS SCOLAIRES Délivrance des cartes

Les cartes de transports scolaires sont délivrées en mairie depuis le 17 août 2017.
Prix : 70 € (tarif forfaitaire pour l'année scolaire). Pour les nouveaux inscrits, se munir de deux photos d'identité, pour les autres une seule photo est demandée.

ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

Inscriptions le vendredi 1er septembre 2017 de 9h00 à 12h00
En cas d'impossibilité Tel : 04.94.72.25.14 (primaire) et 04.94.72.23.83 (maternelle).

Collège Pierre Gassendi Rocbaron

RENTRÉE DES ÉLÈVES
PROGRAMME

Lundi 4 septembre 2017 (9h - 16h) : Rentrée des élèves de 6°
12h : repas pour tous les élèves (inscrits demi-pensionnaires et externes)

Lundi 4 septembre 2017 (14h - 17h) : Rentrée des élèves de 3°

Mardi 5 septembre 2017 (8h - 12h) : Rentrée des élèves de 5°

Mardi 5 septembre 2017 (14h - 17h) : Rentrée des élèves de 4°

Les cours effectifs débuteront mercredi 6 septembre 2017
La demi-pension accueillera les élèves dès le 7 septembre 2017

RENTRÉE
Micro crèche "L'eau vive"
lundi 28 août
à 7h30

RENTRÉE
Écoles primaire et maternelle
lundi 4 septembre
à 8h30

Inscriptions
Nouvelles activités périscolaires (NAP)

J'informe les parents d'élèves des écoles maternelle et primaire n'ayant pas inscrit leurs enfants l'année dernière, qu'ils devront s'adresser à l'Odel Var, à l'attention de Mme Françoise BOIDIN, directrice, par téléphone : 06.10.56.64.40.
Je rappelle que le tarif annuel appliqué pour l'année scolaire 2017/2018 reste inchangé, soit 36 €. Ce montant sera réglé après inscription, à la rentrée.
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez me joindre au 04.94.69.64.47

Eliette BERTHET, Adjointe à la scolarité

Inscriptions NAP, permanence en Mairie (renseignements auprès de l'accueil)

URBANISME

Le droit de préemption urbain

Le 27 juin 2017 le conseil municipal a voté la délimitation et le champ d'application du droit de préemption urbain sur la commune.

Qu'est ce que le droit de préemption urbain ?

Le droit de préemption urbain (DPU) est une procédure qui permet à une personne publique (ex = mairie) d'acquérir en priorité, dans certaines zones préalablement définies (en ce qui concerne notamment toute la zone U), un bien immobilier mis en vente par un particulier, dans le but de réaliser une opération d'aménagement urbain.

Le propriétaire n'est alors plus libre de vendre son bien à l'acquéreur de son choix et aux conditions qu'il souhaite.

Qui le demande ?

Lors d'une vente de bien immobilier, votre notaire établit une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) ou demande d'acquisition d'un bien soumis à droit de préemption, qu'il transmet au service urbanisme pour étude et avis.

Figure sur le document Cerfa, le nom du vendeur, le descriptif du bien, le prix et le nom et profession de l'acheteur.

Si la commune n'est pas intéressée, le bien pourra être vendu à l'acquéreur figurant sur le Cerfa.

Marcel LEPAGE, 1er Adjoint

Suppression inattendue de crédits pour l'investissement public local

Publié au Journal officiel du 21 juillet 2017, un **décret du 20 juillet** (n°2017-1182) **détaillant des ouvertures et annulations de crédits** supprime 50 millions d'€ d'autorisations d'engagement et 209 millions d'€ de crédits de paiement du programme « concours financier aux communes et groupements de communes ». Ces annulations ont été décidées par mesure d'économie, pour contenir le déficit public à 3 % du PIB (produit intérieur brut) en 2017, conformément à nos engagements européens. Les crédits annulés concernent **la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)**. En outre, 46,5 millions d'€ de crédits prévus pour la politique de la ville sont annulés. Le gouvernement a assuré que les projets en cours n'étaient pas concernés : **aucun projet en cours n'est donc annulé**, mais nombre de projets envisagés ne pourront pas être financés.

IMMATRICULATION DES DEUX ROUES

Propriétaires de motos, cyclos, tricycles et quads

A compter du 1er juillet, tous les véhicules à deux ou trois roues motorisés et les quads devront être équipés d'une plaque de même dimension : 210x130 mm.

Tout conducteur circulant avec une plaque non-conforme, illisible, amovible ou mal positionnée (exemple : trop inclinée) seront passibles d'une amende de quatrième classe (135 €).

C'était déjà le cas depuis le 1er juillet 2015 pour tous les véhicules neufs ou d'occasion concernés par une nouvelle immatriculation.

Le Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 a décidé de généraliser à l'ensemble du parc circulant des cyclos, motos, tricycles et quads cette taille unique de plaque. L'arrêté du 15 décembre 2016 a officialisé cette décision, tout en laissant un délai de six mois aux propriétaires de ces véhicules pour se mettre en conformité.

Selon l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), les usagers de deux-roues motorisés circulent plus vite que les automobilistes (de +10 km/h en moyenne). L'uniformisation des plaques d'immatriculation doit simplifier le contrôle des forces de l'ordre et permettre l'égalité de traitement des usagers.

En 2016, les usagers de deux-roues motorisés ont représenté 2% du trafic mais près du quart des décès sur la route avec 613 motocyclistes et 121 cyclomotoristes tués.

Consultez l'étude du Département du contrôle automatisé (DCA) en 2016 : « Ce que montrent les radars sur les excès de vitesse à moto ». Les usagers dont le véhicule est doté d'une plaque relevant de l'ancien système d'immatriculation ont tout intérêt, au moment où ils posent une plaque aux dimensions réglementaires, à saisir cette occasion pour s'inscrire dans le système d'immatriculation SIV. Ce changement reste néanmoins facultatif.

(*article Var Matin*)

MISSION LOCALE OUEST HAUT VAR

Flash infos
L'ACCUEIL premium

A partir du 12/09/2017, les conseillers de l'antenne de la Mission Locale de Brignoles vous accueilleront **chaque mardi de 8h à 9h sans rendez-vous**, en plus des horaires d'ouverture habituels au public.

BRUITS DE VOISINAGE

Article 9 : les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**
- les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**

(Arrêté préfectoral du 20/09/2002)

LA VIE AU VILLAGE

Lundi : FERME
Mardi : 8h30 12h00 / 13h30 18h00
Mercredi : 8h30 12h00 / fermé l'après-midi
Jeudi : 8h30 12h00 / 13h30 18h00
Vendredi : 8h30 12h00 / 13h30 18h30
Samedi : 8h30 NON STOP 17h00

FERMETURE CONGÉS ANNUELS
du 18 au 23/09 inclus pour travaux.

Le Bistro Tazie vous propose l'Aïoli le vendredi 8 septembre à midi.
Réservez votre table au 04.94.37.50.01
Fermé le mercredi toute la journée à partir de septembre.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
Eliette BERTHET, Adjointe

Un grand jeu a été mis en place « A l'aide des naufragés ! », sous forme d'énigmes et de rallye photos le jeudi 03 août (33 élémentaires) et le vendredi 04 août (20 maternelles) faisant participer la commune (accueil de la mairie et des commerçants qui se sont prêtés au jeu) en remettant aux équipes des indices qui ont permis d'aboutir à la découverte de l'arborétum de la commune.
Les enfants et l'équipe de l'Accueil de Loisirs de l'Odel Var ont été félicités pour leur politesse et leur respect, lors de leur traversée de Sainte-Anastasie.

Françoise BOIDIN, Directrice

RA TA TOUILLE à Ste-Anastasie
Plats à emporter chaque jour des plats différents à partir de 8.40 €
Couscous royal le dimanche 10,00 €
Aïoli le vendredi 9,50 €
Paëlla le samedi 9,00 €
Nombreuses spécialités. Cuisine maison et raffinée
Spécialiste de vos repas de famille
Evénementiel, groupe
Formules spéciales anniversaire
N'hésitez pas à vous renseigner 06.50.17.77.46
Magasin ouvert tous les jours sauf le lundi, sauf férié de 8h à 14h et de 17h à 20h du mardi au samedi
Dimanche 8h à 13h30

CULTURE

SYBILLE NARBUTT
Not Just « Black »

2017

Du 22/09 au 24/09 et du 29/09 au 01/10
de 16h à 19h
VERNISSAGE le vendredi 22 septembre
à partir de 19h
Galerie Albert Garnier à Sainte-Anastasie-sur-Issole

LA VIE ASSOCIATIVE

APESA

La fête des écoles a eu lieu le vendredi 30 juin. Petits et grands ont pu s'amuser en participant à de nombreuses activités. Un grand merci aux bénévoles et à la mairie pour leur soutien.
L'association des parents d'élèves
APESA

CLUB DES CIGALES

Voici bientôt l'heure de la rentrée et les Cigales vont retrouver leurs ateliers où elles exercent leurs "talents" dans une ambiance chaleureuse et amicale.
La reprise de certains ateliers « Provençal », « Loisirs », « Jeux » est déjà programmée dans la 2ème semaine de septembre.
Cependant nous vous invitons à venir nous rencontrer au FORUM des ASSOCIATIONS le samedi 9 septembre 2017 où toutes les informations sur le fonctionnement des ateliers et les manifestations vous seront fournies.

RAPPEL Puces des Couturières le dimanche 8 octobre 2017 de 9h à 13h à la salle polyvalente.

La Présidente, Rose-Marie CHRIST

FOOTBALL CLUB

AVIS DE RECHERCHE…

C'est reparti pour une nouvelle saison !!!
Le Football club de Ste-Anastasie compte de nombreux adhérents mais est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour encadrer le mercredi après-midi nos jeunes footballeurs en herbe.
Contact Président : 06.30.49.81.88 ou Caroline BONARDI : 06.85.76.03.26 avant le 08/09/2017.
Le club vous accueillera au forum le 9 septembre 2017.

Le Président, Franck PEREGO

SI TASIE M'ETAIT CONTÉ

Tasie et le chemin de fer

Merci aux 200 personnes qui ont visité notre exposition annuelle qui, aux dires de connaisseurs, était complète et bien renseignée.
Les classes de l'école primaire ainsi que quelques pensionnaires de l'association AVEFETH de Gonfaron ont eu droit à des ouvertures adaptées.
Merci encore à tous ceux qui grâce à leur travail, leur présence et leur dévouement ont su porter cette exposition jusqu'à sa réalisation.
L'association sera présente au forum des associations le 9 septembre à 14h00 dans la salle polyvalente. Le thème de la prochaine exposition sera dévoilé à cette occasion.

Jean Marie ROY, Président 06.77.65.47.53.
www.sitasiemetaitconte.fr

Inscriptions au CATECHISME à Ste-Anastasie

Le 12 septembre 2017 de 16h30 à 17h30 à l'église

Site internet : ktduvar.fr

SAINTE-ANASTASIE

FORUM DES ASSOCIATIONS

9 SEPTEMBRE 2017

SALLE POLYVALENTE

de 14 H 00 à 18 H 00

Venez nombreux

LA VIE ASSOCIATIVE

DANSE TASIE

Bientôt la rentrée ! Les cours de l'association Danse Tasie vont bientôt reprendre Danse Sportive pour les enfants, Zumba, Danses de salon, Rock, Salsa Bachata, Kizomba et danses en lignes sont enseignées par nos professeurs dynamiques et professionnels dans une ambiance conviviale. Nous pouvons aussi vous aider à rendre exceptionnel et unique l'ouverture de bal lors de votre mariage, des cours personnalisés vous sont proposés sur demande. Nos activités se déroulent à l'ancienne gare de Ste Anastasie-sur-Issole les lundis, mercredis et vendredis à partir du lundi 11 septembre. Notre site internet «Danse Tasie Forcal» est à votre disposition pour plus de renseignements. N'oubliez pas le forum des associations pour rencontrer notre équipe et échanger avec eux… Venez nombreux !

Le bureau

GYM TASIE STE ANASTASIE

GYM TASIE BABY sera présente dès le 11 septembre pour accueillir vos bouts de chou à partir de 3 ans, afin de les initier à la pratique du sport au travers des activités d'adresse, de motricité, de souplesse…
Pour les 6/11 ans, un cours est aussi fait pour eux. Basé sur le développement musculaire, la souplesse et l'équilibre, mais également par de nouvelles variantes comme la mini zumba, jeux de balles et d'équipes. Les cours sont les mardis à partir de 17h15, et les places sont limitées à 12 enfants par groupe.

GYM TASIE, c'est aussi des cours pour ADULTES et ADOS (zumba, step, Pilate, cardio, renforcement musculaire, étirements, souplesse, équilibre, fit Ball…).
Vous avez mal au dos, vous venez d'accoucher, vous vous sentez trop éloigné du sport, alors il y a des cours pour vous, venez essayer…

Vous voulez reprendre le sport, mais vous êtes jeunes et vous travaillez ; vous pensez que la gym volontaire n'est pas pour vous ! MAIS SI ! Nous avons les cours pour vous, renseignez-vous et venez essayer dès la rentrée.

5 heures de cours différents sont proposées par semaine.
Inscription à l'année ou achat de carnet de 10 séances.
RDV AU FORUM LE 9 SEPTEMBRE à STE ANASTASIE
Renseignements et pré-inscriptions au 06.43.35.98.08

Le bureau

CHORALE CHANT ET AMITIÉ

Notre saison 2016/2017 s'est achevée un peu plus tard car nous avons participé à un festival de chorales à Rians avec la chorale clé de sol de Rians et Florete Florés de Milan le 9 juillet.
Précédemment nous avions chanté à Rians le 25/9/2016 puis en l'église de Ste Anastasie pour le concert de Noël le 18/12/2016 avec la chorale "En sol mineur" de Cadolive; le 14/05/2017 à la salle polyvalente de Ste Anastasie avec la chorale "St Christophe" de Solliés Toucas; puis nous avons participé le 16 juin au festival de chorales organisé par la chorale "Au Chœur du var".

Nous nous sommes aussi rendus dans deux maisons de retraite à Solliés Toucas et à Tourves afin d'apporter un peu de distraction et de plaisir aux résidents.
Cette saison aura été marquée par l'organisation et le succès de la soirée Russe animée par notre chef Boris et son orchestre, avec la dégustation de plats préparés par des cuisinières Russes aidées par des choristes bénévoles, dont certaines ont orné magnifiquement la salle.

Enfin un certain nombre de choristes ont participé à la fête de la St Just, costumés en provençaux.

Notre repas annuel s'est déroulé comme toujours dans la joie et la bonne humeur, animé par des chants humoristiques ainsi que des airs connus accompagnés à l'accordéon par notre chef de chœur.

Vous avez envie de chanter ? venez nous rejoindre; point n'est besoin d'avoir une "belle voix".
Chanter vous apportera un bien être tant physique que moral.
N'oubliez pas la reprise des répétitions le lundi 4 septembre. Bonnes vacances à tous - à bientôt

Le bureau

VIDE GRENIER

le Dimanche 17 septembre 2017

de 5h à 18h parking n°3 des Ferrages
Inscriptions : 04.94.72.23.76
Les 4 premiers mètres sont gratuits pour les habitants du village

Le carnet de Sainte-Anastasie

Naissances : Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de Lya SEGUI PRATALI née le 21 juin 2017, de Mila SANSEVERINO née le 19 juillet 2017 et de Lou RENAUD IVARS née le 3 août 2017.
Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages : C'est avec plaisir que nous vous annonçons les mariages de Madame Ambre LEMOINE et Monsieur Yohan DEWILDE célébré le 1er juillet 2017, de Madame Victoria FISSON et Monsieur Julien VANDEWALLE célébré le 14 juillet 2017, de Madame Sandrine GOETHALS et Monsieur Jordane RAULT célébré le 4 août 2017, de Madame Christine QUARDELLE et Monsieur Hubert NOTO célébré le 5 août 2017 et de Madame Sonia ARIOLI et Monsieur Didier HUGUES célébré le 19 août 2017.
Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

DON DU SANG

Jeudi 21 septembre 2017
de 15h30 à 19h30
à la Salle polyvalente Rocbaron

Petites annonces

A LOUER Maison de village T4 meublée et équipée à l'année à Ste-Anastasie
Loyer mensuel : 890 € / surface 85 m² / 3 chambres
Dans rue calme et peu passante, loue à l'année maison de village de 85 m² traversante et lumineuse en excellent état (matériaux récents). Entièrement meublée et équipée sauf TV/Hifi (lave linge, lave vaisselle, réfrigérateur/congélateur, four à pyrolyse). 2 niveaux :

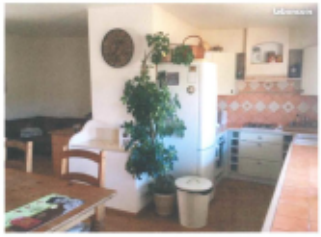

- RDC : pièce à vivre de 35 m² avec cuisine ouverte donnant sur une terrasse de 20 m² plein sud
- 1er : chambres, une salle de bain avec baignoire et double vasques. Toiletttes séparées.

Chambre 1 : 11m² avec placards, chambre 2 : 13m² avec placard, chambre 3 : 15m² avec dressing
Parquets de qualité dans toutes les pièces. Chauffage électrique avec convecteurs performants ou poêle à bois Godin au choix. Nombreux rangements aménagés. Climatisation réversible.
Garanties sérieuses exigées pour bail à l'année renouvelable.
Disponible à compter d'août 2017. Tel : 06.60.46.91.24

A VENDRE
Lit capitonné demi corbeille ivoire craquelé 1,60 x 1,90m + matelas + couvre-lit + armoire trois portes + tablette de chevet + applique
Prix : 375 € Tel : 06.30.29.07.35

A VENDRE
Fusil de chasse. Tel : 06.77.90.19.84

Nounou grande disponibilité recherche enfants à garder sur Ste-Anastasie
Tel : 06.34.27.01.38

Les Poètes de Ste-Anastasie

Lou souleu me fai canta

Je lézarde nouveau au soleil chauffant,
Profitant 100 % de ma source d'inspiration.
L'odeur délicieuse de la terre m'incite,
Me donne si beaucoup d'énergie.
Travailler, lire, parler en plein air
C'est mon passe-temps préféré,
Loin de tout
Et quand même savourer ensemble
Cette jaune fontaine chaleureuse de bonheur.

Christine Cool : 2017

Le calendrier des manifestations

Samedi 9 septembre :
Forum des associations
de 14h à 18h Salle polyvalente
Samedi 16 septembre :
Rivière Propre à 10h Pré de la Font
Vendredi 22 septembre :
Vernissage exposition Sybille NARBUTT à 19h Galerie Garnier
Exposition du 22 au 24/09 et de 29/09 au 01/10 de 16h à 19h

Mieux COMPRENDRE et mieux COMMUNIQUER avec son ADOLESCENT
à l'aide de l'Approche R.E.

Durée : 3h00 Tarif : 30 €
Pour RDV, Nathalie BOURIAUX
tel : 06.71.00.26.52

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE
L'accueil de la Mairie est ouvert au public le
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H et le Mercredi de 13H30 à 16H30
Tel : 04.94.69.64.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 8H30 à 12H et le Mercredi de 14H à 16H30
Samedi de 9h à 12h00
Tél : 04.94.72.27.40

DECHETTERIE DU SIVED
à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 13H
Fermeture le Dimanche Tél : 06.07.31.02.27
Accès aux déchetteries de Brignoles, Tourves, Le Val et La Roquebrussanne

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS
Ramassage des "monstres"
Le 1er mardi de chaque mois
(se faire inscrire en Mairie au préalable)

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISSOLE
EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
Place de la Poste Forcalqueiret
Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à 12h
Vendredi après-midi de 14h à 16h
DRESSING SOLIDAIRE Ouvert à tous
13 av. de la Libération Forcalqueiret
Ouvert mardi et samedi de 10h à 12h
Mercredi et vendredi de 14h à 17h30
Mmes FURTER 0650885010 / CLERC 0613976425

LES VAROIS VERS LES AUTRES
Association caritative et humanitaire
Tél : 06.68.16.23.67

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR
Aide à domicile, retraités, malades, handicapés (aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08
Permanence en Mairie le 1er jeudi de chaque mois de 10H30 à 11H30

DIVERS

ORDRE DES AVOCATS
Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice, Maison des Services Publics, 2 rue de l'Hôpital à Brignoles, 2 fois par mois de 9h à 12h
Pour tous renseignements ou rendez-vous
Tél au 04.98.05.93.81

C.I.C.A.S.
Retraite complémentaire des salariés
Tél : 0820.200.189 Permanence : Brignoles
Cité Administrative, Rue des Déportés
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)
Vous propose des permanences suivantes :
A Brignoles : Mission Locale
TERRE : 1er mercredi du mois toute la journée
et les autres mercredis de 13h30 à 15h30
MARINE : le 1er et 3ème mercredi de 13h30 à 15h30
AIR : le 3ème mercredi de 13h30 à 15h30
Renseignements CIRFA au 04.22.43.90.10
ou la Mission Locale 04.94.59.03.40

NUMEROS UTILES

MAIRIE
- Accueil : 04.94.69.64.40
- Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
- Service cantine : 04.94.69.64.40
Fax : 04.94.69.64.41

POLICE MUNICIPALE : 06.08.80.45.82
Mail : pm@ste-anastasie.fr

- M. LEPAGE 1er Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi de 9H à 11H30
- Mme BERTHET 2ème Adjoint (Action Sociale) : Tel : 04.94.69.64.47 reçoit le lundi et jeudi de 9H à 11H30

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE
Le 17 uniquement pour les urgences
Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements

URGENCES Pompiers : 18 Samu : 15

FOURRIÈRE MUNICIPALE CONVENTIONNÉE
"SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à Rocbaron : 04.94.86.40.24

PHARMACIE DE GARDE
Numéro du standard d'appel d'urgence : 32 37

DÉPANNAGE
E.D.F. : 0972 67 50 83
Téléphone : 10 15 (*)
Eau et Assainissement : 0810 757 757
(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en Mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom

ASSISTANTE SOCIALE
Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.83.95.42.30